

BACHELOR EN THEOLOGIE A DISTANCE

avec langues bibliques sans langues bibliques

2^{ème} année A 2^{ème} année B 3^{ème} année A 3^{ème} année B

Tarif : 675 €/ an + 110 € frais de support + 10 € adhésion association Faculté Jean Calvin = **795 €**

DEMANDE D'INSCRIPTION : ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

à faire parvenir au secrétariat de la FJC avant le **31 août 2017**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Commune, n° de département, pays) :

Nationalité :

N° de sécurité sociale (si vous en avez un) :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Mobile : E-mail :

Etat civil du candidat : Marié(e) Célibataire Autre (préciser) :

Si vous êtes marié(e), vous avez le projet de venir à Aix-en-Provence : Seul(e) En famille
Enfants (Prénoms et dates de naissance) :

Eglise d'appartenance :

Coordonnées d'un responsable de votre communauté (afin de lui envoyer un questionnaire de recommandation)

Nom : Prénom : Fonction :

E-mail : Tél :

Quelle a été votre activité depuis la fin de vos études (poste(s), date(s)) ? :

Diplômes dont vous êtes titulaire (avec les dates d'obtention et la filière pour le bac) :

Conditions d'admissions particulières : les candidats qui ne sont pas de langue maternelle française doivent attester d'un niveau de maîtrise de la langue française supérieure ou égal au DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) de niveau C1 ou équivalent, et qui atteste de la capacité à suivre efficacement les cours d'une Université française ou francophone. Les renseignements au sujet du DALF peuvent être obtenus dans les Ambassades de France (Services Culturels) par Internet : <http://www.ciep.fr/delfdalf>

Si vous êtes titulaire d'un diplôme d'Institut biblique

Nom de l'Institut :

Avez-vous fait du grec ? oui non Combien d'années ? :
Avez-vous fait de l'hébreu ? oui non Combien d'années ? :

Prière d'utiliser une feuille séparée pour répondre aux questions suivantes :

1. Décrivez votre itinéraire de foi et de vie chrétienne.
2. Décrivez votre participation à la vie de votre Eglise locale et/ou aux activités d'une œuvre.
3. Avez-vous reçu une vocation ? Comment et en vue de quel ministère ?
4. Pourquoi voulez-vous faire vos études de théologie à Aix ?

Si applicable : }

5. Quelles sont les raisons que vous invoquez pour suivre le cursus « à distance » ?
6. Combien d'heures par semaine pensez-vous pouvoir consacrer à ces cours ?

J'autorise la Faculté Jean Calvin à utiliser mes coordonnées (adresse postale, e-mail...). J'autorise également la Faculté Jean Calvin à utiliser mon image dans le cadre de sa communication.

Je m'engage à payer la totalité de mes frais de scolarité. Je prends note qu'aucun remboursement ne me sera consenti, ni en cas d'abandon de mes études, ni en cas de modification de mon programme d'études.*

Date et signature :

**NB Les frais de scolarité acquittés par les étudiants correspondent à 20% du coût réel de leur scolarité.*

Pièces à renvoyer avant le **31 août 2017**

- La présente demande dûment remplie et signée
- Une photo d'identité
- Une photocopie de vos diplômes
- La fiche « ressources financières » ci-jointe dûment remplie et signée
- Un certificat médical indiquant votre aptitude aux études
- La demande de logement (si vous remplissez les conditions)

RESSOURCES FINANCIERES

(CONFIDENTIEL)

Nom : Prénom :

1/ Quelles sont les ressources financières dont vous disposez /disposerez? (Veuillez indiquer les montants annuels)

Apport personnel :

Aide de la famille :

Aide de vos amis :

Aide de l'Eglise ou Communauté ou organismes missionnaires (Joindre attestation précisant les modalités de paiement et le nom du correspondant) :

2/ Désirez-vous être logé à la Faculté ? Oui* Non

*Si oui, remplir le formulaire de demande de logement

3/ Demande de visa

Lorsque, dans le cadre d'une demande de visa, l'étudiant a besoin de recevoir une attestation d'inscription et/ou un certificat d'hébergement avant sa venue sur le territoire français, la Faculté et l'Association responsable du logement demandent le paiement des sommes correspondantes au coût de l'inscription et de l'hébergement pour l'année académique avant de délivrer les certificats correspondants.

4/Quelques indications financières:

Aux dépenses personnelles (nourriture, habillement, livres, etc.) s'ajoutent :

- Les frais de scolarité
- Le loyer d'une chambre au séminaire pour les étudiants célibataires et inscrits dans les programmes sur place est à partir de **250 € (tarif 2016/2017 susceptible d'une légère augmentation)**
- Les frais d'hébergement : la Faculté ne dispose pas de logement pour les étudiants à distance ou les étudiants avec famille sur place. A titre indicatif, le loyer mensuel d'un studio en ville d'Aix s'élève à 500 euros par mois, un T3 à 700 euros.
- L'étudiant à distance doit prévoir environ 8 à 10 jours d'hébergement par an (compter 35 euros par nuitée pour les hôtels de type formule 1) et les frais de déplacements : trois aller/retour du lieu de résidence jusqu'à Aix-en-Provence.
- Les frais de sécurité sociale : **215 euros** (en **2016-2017**) pour les étudiants de moins de 28 ans. Le montant est nettement supérieur pour les autres. S'il est domicilié à l'étranger, l'étudiant doit obligatoirement souscrire à une assurance pour la période de son séjour.